



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE  
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU MARDI 02 JUIN 2020

Nombre de Membres

- Afférents : 19  
- En Exercice : 19  
- Présents : 17  
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et le mardi deux juin à vingt et une heures zéro minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est **réuni exceptionnellement à la Salle Polyvalente** de Montredon-Labessonnié, **en séance avec public restreint**, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation  
26/05/2020

Présents : M. CHAMAYOU Jean-Paul ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Christian BAÏSSE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Daniel CAMP ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. FRANCO David ; Mme BARNA-LEGRAND Pascale ; M. BRU Jean-Marie ; M. DERUS Raoul ; Mme HUET Claude ; M. JAME Alain ; Mme LAGARDE Vanessa.

Date d'affichage  
26/05/2020

Excusé représenté : M. Jean-Pierre LESCURE (représenté par M CHAMAYOU).

Absente : Mme COUTAREL Aline.

M. Alain JAME a été nommé Secrétaire de Séance.

**Délibération N°2020-39 : Désignation des représentants au Parc naturel régional du Haut Languedoc**

Monsieur le Maire, expose à l'assemblée qu'à la suite des élections municipale du 15 mars 2020, il y a lieu de procéder à l'élection de 2 représentants de la commune de Montredon-Labessonnié au Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Haut Languedoc.

Ces 2 représentants constitueront le collège (Tarn ou Hérault) des communes pour procéder à la désignation de leurs délégués de secteurs au sein des instances délibérantes.

Le conseil municipal procède, à l'élection de deux représentants du Conseil Municipal :

Nombre de votants :	18
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
Nombre de Bulletins litigieux à déduire (art. L.65 et L.66 Code électoral) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	18
Majorité absolue :	10

Ont obtenu :

M. Jean-Pierre LESCURE :	18 voix
Mme Dominique GODOT RAMADE	14 voix
Mme Claude HUET	4 voix

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité dit que :

**M Jean-Pierre LESCURE et Mme Dominique GODOT RAMADE** qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages, ont été élus, en qualité de représentants du Conseil Municipal au Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Haut Languedoc.

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Paul CHAMAYOU.

